ASSOCIATION FAUX PAS CENT FERS - 87120 NEDDE

MARCHE DE NOEL – SAMEDI 19 DECEMBRE 2026 (accueil à partir de 7h30)

FICHE D'INSCRIPTION EXPOSANT

Informations générales

Nom / Prénom du responsable du stand :

Nom de l'entreprise ou de l'association (le cas échéant) :

Adresse postale complète :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Description du stand

Type d'activité : (Artisanat / Produits locaux / Décoration / Autre)

Description détaillée des produits ou services proposés :

Souhaitez-vous vendre des produits alimentaires : (Oui / Non)

Si oui, merci de préciser :

Besoins logistiques

Surface souhaitée du stand en mètre :

Possibilité de prêt de tables et chaises, précisez le nombre :

Besoin en électricité ? (Oui / Non, précisez usage)

Dispositions légales et règlementaires

1. ***Conformité des produits et sécurité****

Les exposants s'engagent à présenter uniquement des produits conformes à la législation en vigueur.

- Les produits artisanaux doivent respecter les normes de sécurité et de fabrication applicables (étiquetage, composition, traçabilité).
- Les produits alimentaires doivent répondre à l'ensemble des exigences sanitaires (chaîne du froid, hygiène, traçabilité, autorisations administratives).
- L'exposant est seul responsable de la conformité, de la qualité et de la sécurité de ses produits.

2. ***Responsabilité et assurance****

Chaque exposant doit être couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle ou personnelle couvrant les dommages causés à des tiers (personnes, biens, matériel).
Une copie de l'attestation d'assurance devra être jointe à la présente fiche d'inscription.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration ou accident survenu pendant la durée du marché, y compris lors du montage ou du démontage.

3. ***Installation et sécurité du stand****

Toute installation non conforme ou présentant un risque pour la sécurité pourra être refusée par l'organisateur.
L'exposant est tenu de respecter les consignes de sécurité incendie et d'évacuation.

4. ***Hygiène et environnement****

Les exposants doivent maintenir leur espace propre et en bon état.
Les déchets doivent être triés et déposés dans les points prévus à cet effet.

Il est strictement interdit de rejeter les liquides, huiles, ou autres substances dans les égouts ou sur le sol.

5. ***Règlement intérieur****

En signant la fiche d'inscription, l'exposant reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du marché de Noël et s'engage à le respecter dans son intégralité.
Tout manquement pourra entraîner l'exclusion immédiate du marché, sans remboursement des droits de participation.

Documents à joindre

- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle ou personnelle
- Pièce d'identité
- Pour les commerçants, le numéro d'immatriculation au RCS ou le numéro SIRET
- Pour les particuliers, le document « attestation sur l'honneur »

Engagement

Je soussigné(e)…….. m'engage à exposer au marché de Noël, à respecter les consignes de sécurité et certifie avec lu et compris son règlement intérieur.

Date : …… Signature :

Document à retourner par courrier à l'adresse suivante ou par mail à mairie.nedde@nedde.fr

Association « Faux Pas Cent Fers »
Mairie de Nedde
27 place Pierre Thète
87120 NEDDE

Mme Colette TARNAUD 06.30.71.23.17